



Sci à l'is - calcul plus value

Par **mike**, le **14/07/2008** à **11:59**

Bonjour,

Je souhaite connaître le mode de calcul pour la vente d'un bien immo au travers d'une SCI imposée au régime de l'IS.

Pouvez-vous me confirmer que la plus value (pv) est :
 $\text{prix de vente} - (\text{prix d'achat} - \text{amortissement})$

Si oui, donc lorsque l'amortissement est terminé, la pv correspond à 100% du prix de vente ?

Merci beaucoup pour vos réponses

Mike

Par **Thierry Nicolaidès**, le **15/07/2008** à **18:38**

réponse exacte la plus value imposable est égale à la différence prix de vente moins prix d'achat plus amortissements (puisque déduits de l'IS antérieurement)

cordialement

Par **mike**, le **15/07/2008** à **23:03**

Merci beaucoup

Quel serait la "meilleur" solution en location nue pour éviter d'être imposé directement tout en ayant le moins de taxe sur une vente ?

Je sais, la question demande comment avoir le beurre et la crème !

Une EURL ?

Merci pour vos réponses

Mike

Par **Patricia**, le **16/07/2008** à **00:32**

Le beurre, l'Argent du beurre, la Crème et le pot de lait !!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Non, je plaisante !